

Le gouvernement présente sa feuille de route pour l'avenir de France Télévisions

Le gouvernement a présenté, le 4 mars, des mesures stratégiques pour le développement de France Télévisions pour la période 2015-2020. À la suite de la remise du rapport Schwartz sur l'avenir du groupe de l'audiovisuel public, le gouvernement entend peser sur le choix des missions et du financement de la société. Dans ses grandes lignes, le rapport préconise d'axer la ligne éditoriale du groupe sur l'information et la jeunesse. Il invite par ailleurs le diffuseur à rééquilibrer son modèle économique avec des charges plus flexibles, et des ressources propres accrues. Pour cela, l'entreprise devra bénéficier d'un soutien actif de son actionnaire, l'État, dans la mise en œuvre de sa stratégie. Le gouvernement a annoncé qu'il entendait passer d'une logique de tutelle à une logique entrepreneuriale. En termes de ressources, le budget triennal alloué à France Télévisions sera, eu égard à l'effort budgétaire collectif, «stable», selon Michel Sapin. Le ministre des Finances a précisé qu'une «réflexion sur l'assiette de la redevance audiovisuelle» était lancée. Enfin, le gouvernement a évoqué l'hypothèse d'une suppression de chaîne : *« L'Etat considère que maintenir cinq chaînes hertziennes ne sera possible, dans le cadre économique des cinq prochaines années, que si des réformes de gestion ambitieuses sont réalisées ».*